

Gouvernance des ressources naturelles à Madagascar

Ranaivonasy J. , Ranjatson P., Ratsirarson J.,

Département des Eaux et Forêts, Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques
(Université d'Antananarivo)

Enjeux de la gestion durable des ressources naturelles à Madagascar



- Madagascar, un des *hotspots* de la conservation de la biodiversité mondiale : un patrimoine naturel riche, diversifié avec un taux d'endémisme élevé que l'on retrouve des écosystèmes naturels diversifiés (forêts, zones humides, zones côtières et marines etc.)
- Une population à majorité rurale qui dépendent directement des ressources naturelles (produits naturels et services écosystémiques) pour leur subsistance
- Des menaces soutenues dues au pillage des richesses naturelles et une gouvernance peu efficace
- Adoption récente des ODD (Objectifs de Développement Durable) comprenant 17 objectifs pour mettre fin à la pauvreté et faire face au CC d'ici 2030

Mittermeier, 2008

Taxons	Plantes	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons
Nombre d'espèces	12 000	160	280	360	240	165
Taux d'endémisme	84 %	88 %	52 %	92 %	99 %	65 %

Qu'est-ce que la gouvernance ?

Interactions entre les structures, les processus et les traditions qui déterminent la manière dont le pouvoir et les responsabilités sont exercés, les décisions sont prises, et dont les acteurs peuvent intervenir *(Graham et al 2003)*

- Impliquent trois composantes :
 - ▣ Décisionnel : décision sur les stratégies et réglementations (pouvoir régalien de l'Etat)
 - ▣ Exécutif : mise en œuvre des stratégies, planifications et actions requises pour la gestion
 - ▣ Suivi/Orientation : revue des activités et formulation de recommandations sur les activités



Selon la Banque mondiale	Selon le PNUD	Selon la Communauté Européenne
Voix	Participation	Approche inclusive à participation
Redevabilité	Redevabilité	Redevabilité basée sur des rôles et responsabilités clairs
Stabilité politique et absence de violence		
Effectivité des pouvoirs publics	Effectivité et efficience	Effectivité des politiques à travers une mise en œuvre
Qualité de régulation		Cohérence entre politique et action
Lois	Lois	
Contrôle de la corruption		
	Equité	
	Transparence	Ouverture des institutions
	Responsivité	
	Consensus	
	Vision stratégique	

Bonne gouvernance : principes

UICN : principes pour évaluer la qualité de gouvernance pour les aires protégées :

- **légitimité et parole**
- **direction**
- **performance**
- **responsabilité et redevabilité**
- **justice et droits**

Cadres internationaux de la gouvernance des ressources naturelles

- Conventions internationales, dont la Convention de la Diversité Biologique
- Règles régissant le commerce des ressources naturelles (UICN, CITES etc)
- La bonne gouvernance des RN, élément majeur pour l'atteinte des nouveaux Objectifs du Développement Durable (adoptés le 25 septembre 2015 en relais aux Objectifs du Millénaire pour le Développement)



Cadre national de la gouvernance des ressources naturelles

- Cadres légaux : lois forestières, loi sur le transfert de gestion, cadres sectoriels et intersectoriels (code minier, code de l'eau, code des AP), plans d'action environnementaux
- Charte des responsabilités (cahiers de charge...)
- Un tournant majeur pour la gouvernance des RN à Madagascar avec la mise en œuvre de la Vision Durban : *extension des AP à 6 M Ha ouverts aux 6 catégories définies par IUCN et aux différents types de gouvernance*



Le nouveau Code des Aires Protégées

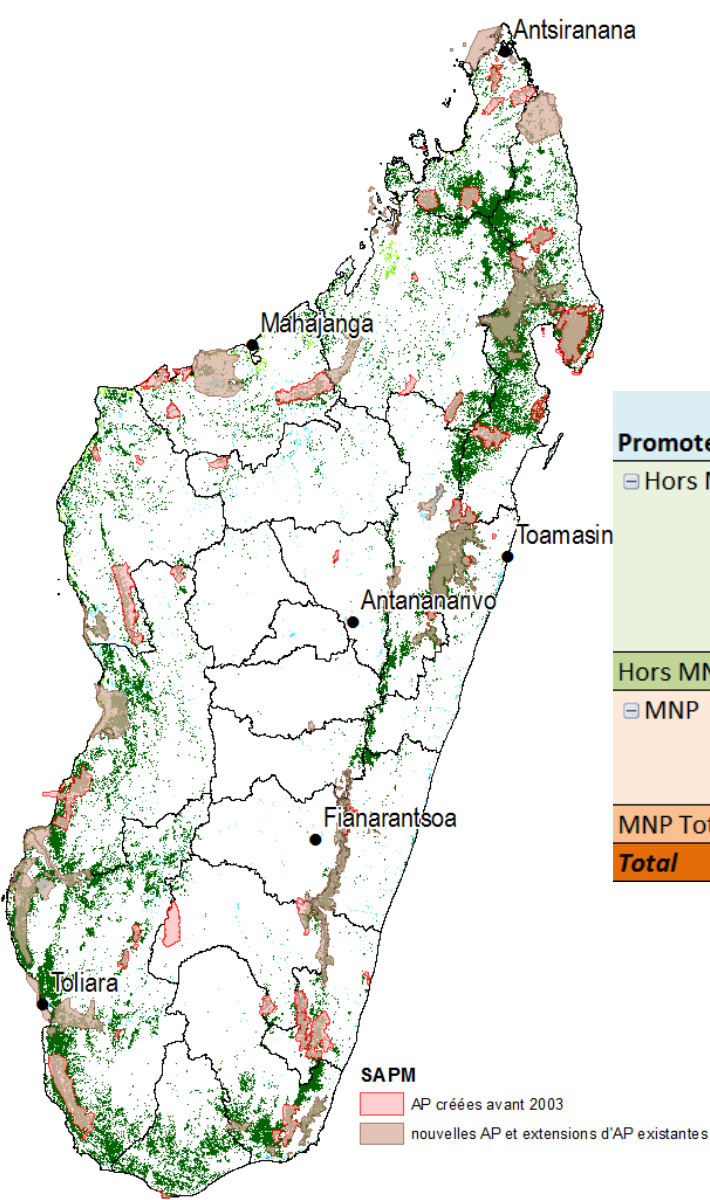
Types de gouvernance

- ❑ Gouvernance publique
- ❑ Gouvernance partagée ou co-gestion
- ❑ Gouvernance privée
- ❑ Gouvernance communautaire

Principes de la gouvernance du SAPM

- ❑ Juste répartition des rôles
- ❑ Sensibilisation, éducation, information
- ❑ Consultation et concertation
- ❑ Cogestion
- ❑ Sauvegarde
- ❑ Transparence, responsabilité
- ❑ Redevabilité vis-à-vis de l'Administration
- ❑ Partage équitable des bénéfices

Les aires protégées en 2015 à Madagascar : SAPM



Promoteur	CATEGORIE	CATEGORIE IUCN	Nombre de sites	Superficie totale (hectares)
Hors MNP	Monument Naturel		3	2 4,807
	Réserve Spéciale		4	3 2,032
	Paysage Harmonieux Protégé		5	41 2,680,627
	Réserve de Ressources Naturelles		6	16 863,149
	à déterminer	(blank)		12 877,072
Hors MNP Total			74	4,427,688
MNP	Parc National		2	27 2,136,046
	Réserve Naturelle Intégrale		1	2 111,288
	Réserve Spéciale		4	20 406,504
MNP Total			49	2,653,838
Total			123	7,081,526

AP MNP	Nombre de sites	Superficie totale (hectares)
création	5	496,789
extension	13	877,149
changement de statut	3	223,507
rétrocession	6	86,011
sans changement	22	970,382
Total	49	2,653,838

Source : MEEMF 2015

Gouvernance publique : les aires protégées gérées par MNP

- AP créées avant 2003 gérées par MNP
- Extension d'AP existantes et AP nouvellement créées sous régime de co-gestion
- Gouvernance :
 - ▣ Exécutif : MNP et partenaires locaux (Kasti /CLP)
 - ▣ Décisionnel : MNP
 - ▣ Orientation : COSAP



Gouvernance partagée (Cas des NAP)

- La co-gestion, gouvernance adoptée pour la grande majorité des nouvelles aires protégées du SAPM
- Co-gestion de type collaboratif ou conjoint
- Dans la pratique, association de différents types de gouvernance, en particulier dans les grandes Aires protégées
 - ▣ Gestion de proximité : gouvernance communautaire
 - ▣ Gestion des paysages : plateformes
 - ▣ Co-gestion à l'échelle de l'aire protégée



Gouvernance privée

- Encore très peu de sites : Berenty (Sud), Concession De Heaulme (SW), etc.
- Décisionnel et exécutif par les propriétaires, suivi/orientation par l'Etat
- Efforts d'intégration aux réseaux et initiatives nationales
 - ▣ De Heaulme dans AP Menabe Antimena
 - ▣ Classement de Tsarasaotra comme un site Ramsar



Gouvernance communautaire

- Présente dans quelques aires protégées du SAPM
 - ▣ Gouvernance définie de quelques AP (Catégorie VI) : ex. Allée des Baobabs, Antrema, Velondriake
 - ▣ Composante d'une gouvernance multi-échelle plus large : gestion de proximité dans des AP en Co-gestion : ex. CAZ, COFAV
- Initiatives endogènes en dehors du SAPM : Tafo Mihaavo (consortium APAC)



Gouvernance communautaire : expériences du Tafomihaavo

- Déclaration d'Anja 2012 par le réseau des *fokonolona* gestionnaires de RN (482 communautés de base, 17 régions)
- Plaidoyer pour un changement vers la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur la gouvernance et la gestion communautaire par les *fokonolona* :
 - Répartition des pouvoirs et de redevabilité entre l'état, les communautés et autres acteurs
 - Pour un évolution du Statut officiel des Fokonolona et des cadres légaux (GELOSE, COAP)
 - Échanges d'expérience et communication transparente



Outils de veille, évaluation et suivi de la gouvernance des RN

- *Au sein des unités de gestion : les organes de suivi/orientation*
 - COSAP dans les MNP; Comité d'Orientation et d'Evaluation dans les nouvelles AP
- *Organismes nationaux de veille*
 - ONESF, Alliance Voahary Gasy, ONE, Services environnementaux de Ministères
- *Institutions de recherche*
 - Centres et institutions nationaux, projets de recherche (ESSA/MacArthur, ESSA/ESPA, CIRAD/FOFIFA etc)



Importance des bases de données scientifiques pour une gouvernance efficace

- Outils d'aide à la décision pour la gestion
 - ▣ Priorisations ex. définition des nouvelles aires protégées à Madagascar basées sur les données scientifiques de distribution de la biodiversité
 - ▣ Suivi de la performance de gestion ex : suivi de la déforestation, ainsi que des indicateurs écologiques et socioéconomiques



Perspectives et défis

- Pertinence des principes de bonne gouvernance vs aspects pratiques de leur mise en œuvre
 - ▣ Difficulté de concilier « équité » et des motivation(s) et bénéfices différenciés
 - ▣ Application difficile de la charte des responsabilités
 - ▣ Résistance à l'ouverture
- Comment assurer une résilience face à l'instabilité politique et aux bouleversements environnementaux et sociaux et leurs impacts en cascade
- Des modèles en construction : *learning by doing*
- Fragilité des acquis



Réflexions...

- L'efficacité de gestion est fonction d'une gouvernance efficace dans laquelle tous les acteurs (Etat/gestionnaire, communautés/organes de veille) ont la « capabilité » (= capacité + action effective) d'assumer leurs responsabilités et prérogatives.
- La gouvernance efficace des ressources naturelles des aires protégées pourrait être atteinte avec le succès de la gouvernance de proximité (échelle du terroir) (*une « application » de la théorie économique néoclassique selon laquelle « l'intérêt commun est la somme des intérêts individuels »*).
- La « formalisation » pourrait renforcer des formes de gouvernance légitimes existantes.
- La diversité d'expériences à Madagascar (du moins dans le court terme) doit être promue (tout au moins valorisée) avant la standardisation (qui serait peut-être trop prématurée pour les nouvelles AP).

Conclusion

- Rôle prépondérant des communautés pour le futur des nouvelles aires protégées
- Importance critique de la formation des futurs décideurs et de la recherche en appui à la gouvernance des ressources naturelles
 - ▣ Production d'outils d'aide à la décision
 - ▣ Renforcement des capacités des professionnels et des futurs décideurs sur la politique et la gouvernance des RN face aux défis globaux (cas de Master ABC à l'ESSA)



Merci de votre aimable attention.

